

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE DOSQUET**

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE TENUE À HUIS CLOS

Séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue le mardi, 2 juin 2020, tenue exceptionnellement à huis clos, au local de la salle multifonctionnelle à 19h30, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Les conseillères et les conseillers :

Présents : Sylvain Dubé
Mathieu Bibeau
Brigitte Poulin
Michel Moreau
Claude Lachance
Carole Desharnais

Assistance : 0

Monsieur Yvan Charest procède à la lecture de l'ordre du jour de la séance du 2 juin 2020.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 2 JUIN 2020.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020.
3. Dépôt du rapport financier et adoption des comptes à payer, dépôt du journal des déboursés et du journal des salaires du mois d'avril 2020.
4. Armoire de la bibliothèque.
5. Programme d'aide à la réhabilitation.
6. Salle multi traitement des insectes.
7. MRC demande d'intervention cours d'eau.
8. Puits incendie rang 1.
9. Terrain de jeux.
10. Divers :
 - 1) Service incendie.
 - 2) Dosquet tout horizon.
 - 3) Maison des Jeunes.
 - 4) Piste cyclable.
 - 5) Travaux route des Chalets.
 - 6) Politique d'aide spéciale COVID-19.
 - 7) Fibre haute vitesse.
11. Période de questions.
12. Fin de la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Monsieur Yvan Charest demande si certains ont des points à ajouter. Madame Houle ajoute le point 6) politique d'aide spéciale COVID-19 et 7) fibre haute vitesse est ajouté par Monsieur Charest. Il demande un proposeur et un second.

Monsieur Sylvain Dubé propose et Monsieur Michel Moreau appuie.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2020.

Monsieur Charest demande si tout le monde a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020, il demande si les conseillers ont des commentaires et une personne pour proposer et secondar.

Madame Brigitte Poulin propose et Monsieur Sylvain Dubé appuie.

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER, ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DÉPÔT DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU JOURNAL DES SALAIRES DU MOIS D'AVRIL 2020.

Monsieur Yvan Charest fait la lecture de la liste des comptes à payer.

Date 2020-06-01 13:24 LISTES DES COMPTES FOURNISSEURS A UNE PERIODE		Page 1	
Imprimé le : 2020-06-01			
MUNICIPALITE DE DOSQUET		PÉRIODE : 2020-06	
Numéro	Nom du fournisseur	Numéro G/L	Solde
AIG050	AIGUISAGE CÔTÉ LÉTOURNEAU INC.	55 13100 000	Branchement au puits halle vélo 375.28
ATE060	ATELIER GENYTECH	55 13100 000	Réparations sur pneus et roues 535.67
AVA050	AVANTIS COOPÉRATIVE	55 13100 000	Entretien tracteur, jardinières, fleur embellissement 210.76
BELL050	BELL MOBILITÉ	55 13100 000	Cellulaire S. Rousseau 19.49
BOU070	LUCIE BOUCHER	55 13100 000	Petite caisse; frais déplacement, fleurs 202.25
CAR050	CARQUEST	55 13100 000	2 gyrophares 403.54
CON080	CONSEIL QUÉBÉCOIS DU SENTIER TR	55 13100 000	Pancartes de distanciation 20.24
GAR040	GARAGE F.C. FAUCHER INC.	55 13100 000	Pose pneu camion voïne 64.39
GES050	DÉPANNEUR NÉLIA INC.	55 13100 000	Esence et diesel voïne 157.82
GRO055	GROUPE BLAIS	55 13100 000	Système alarme 61.91
LAB070	EUROFINS ENVIRONEX	55 13100 000	Services laboratoires eaux usées 221.62
MAH050	MAHEU & MAHEU	55 13100 000	Traitement insecte à la salle multi 862.31
MAR045	PLACIDE MARTINEAU	55 13100 000	Matériaux bureau, ponceau, pont p. cyclable 767.01
MOR065	MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS	55 13100 000	Accompagnement appel d'offres 1 322.21
MRC050	M.R.C. DE LOTBINIERE	55 13100 000	Composteurs et bairis d'eau 420.00
OPT055	OPTION AMÉNAGEMENT INC.	55 13100 000	Esquisse centre social 2 414.48
POG050	POGZ	55 13100 000	Mise à jour + hébergement annuel 329.12
SER045	SERVI-POMPE S.P. INC.	55 13100 000	Travaux plomberie bureau municipal 2 023.56
TOS050	TOSHIBA SOLUTION D'AFFAIRES	55 13100 000	Photocopieur 294.85
TUR070	GUILLAUME TURCOTTE	55 13100 000	Remboursement cours pompier 36.00
VIS050	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	55 13100 000	Jeux Fonds Biblio, poste, formation 363.84
Totaux		21 Fournisseurs	12 106.35

Monsieur Charest demande si les conseillers ont des questions. Monsieur Lachance demande des explications en lien avec la facture de Genytech. Madame Houle répond que c'est pour des problèmes de roues sur le vieux camion. Monsieur Charest demande un proposeur et un secondar.

Monsieur Claude Lachance propose et Madame Carole Desharnais appuie.

ARMOIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Madame Jolyane Houle explique que nous avons reçu une soumission de Cuisines Laurier au montant de 1760,00\$ et une de Armoire AP au montant de 900,00\$ pour des produits similaires. Monsieur Charest demande un proposeur et un secondeur.

Monsieur Sylvain Dubé propose et Monsieur Michel Moreau appuie.

RÈGLEMENT 2020-447 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2018-330 CONCERNANT UN PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES.

Madame Jolyane Houle explique que la demande de prêt pour les installations septiques est au ralenti à cause de la COVID. La date prévue pour la fin du programme est le 31 décembre 2020, il est donc suggéré de l'extensionner au 31 décembre 2021. Un avis de motion et le dépôt de projet de règlement ont été réalisés lors de la séance du 5 mai 2020. Monsieur Charest demande un proposeur et un secondeur.

Madame Brigitte Poulin propose et Monsieur Claude Lachance appuie.

SALLE MULTI TRAITEMENT DES INSECTES.

Madame Jolyane Houle explique que Maheu Maheu a procédé à une inspection de la salle multifonctionnelle et ont déposé une offre annuelle pour contrôler les fourmis et autre insectes nuisibles. La résolution est pour entériner le contrat donné à l'entreprise. Monsieur Charest demande un proposeur et un secondeur.

Madame Brigitte Poulin propose et Monsieur Michel Moreau appuie.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2020-448 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2011-281 CONCERNANT LES INSTALLATIONS SEPTIQUES EN PÉRIMÈTRE URBAIN.

Monsieur Yvan Charest explique que pour le moment il n'est pas interdit de construire une résidence et de ne pas la relier au réseau d'égouts municipal à l'intérieur du périmètre urbain. Il suggère un avis de motion afin de présenter à une séance ultérieure un règlement l'interdisant. Les conseillers discutent et disent qu'il sera toujours possible de voir selon la nature des projets à octroyer des dérogations si le tout est permis.

L'avis de motion est donné par Monsieur Mathieu Bibeau.

MRC DEMANDE D'INTERVENTION POUR L'ENTRETIEN D'UN COURS D'EAU.

Madame Jolyane Houle explique qu'une demande de nettoyage d'un cours d'eau verbalisé se trouvant sur le lot 4 109 7222 a été présentée et donc qu'il faut mandater la MRC pour les services d'intervention.

Monsieur Claude Lachance propose et Monsieur Sylvain Dubé appuie.

PUITS INCENDIE AU RANG 1.

Madame Jolyane Houle explique que le pont du rang 1 a besoin d'une réfection et propose de travailler de la même façon que le dernier, c'est-à-dire en achetant une poutre de fer qui sera coupée en deux et pourra donc servir pour deux puits et en engageant Marvin construction pour aider aux employés municipaux. Monsieur Yvan Charest demande si cette proposition convient et demande un proposeur et un second.

Monsieur Sylvain Dubé propose et Monsieur Michel Moreau appuie.

T-SHIRTS TERRAIN DE JEUX.

Madame Jolyane Houle explique que la municipalité a reçu deux soumissions pour les t-shirt et que cette année il est proposé d'acheter dans un tissu plus léger et avec un logo qui perdurera. Monsieur Yvan Charest demande un proposeur et un second.

Monsieur Michel Moreau propose et Monsieur Claude Lachance appuie.

STATION DE LAVAGE DES MAINS TERRAIN DE JEUX.

Madame Jolyane Houle demande d'entériner la dépense d'une station de lavage des mains qui servira pour le terrain de jeux estival mais également pour des activités comme la Fête de la pêche. Monsieur Yvan Charest demande un proposeur et un second.

Madame Carole Desharnais propose et Madame Brigitte Poulin appuie.

PONT PISTE CYCLABLE.

Madame Jolyane Houle explique que le pont enjambant la rivière Henri nécessite une intervention importante au niveau de la surface de roulement. Ces interventions sont sous notre responsabilité tandis que la structure serait sous la responsabilité du MTQ. Elle soulève la possibilité d'un partage des coûts avec les clubs de motoneige et quatre-roues. Monsieur Sylvain Dubé fera des approches auprès des clubs. Il est donc proposé de faire une résolution pour l'achat des matériaux et de procéder dans les prochaines semaines. Monsieur Yvan Charest demande un proposeur et un second.

Monsieur Sylvain Dubé propose et Madame Brigitte Poulin appuie.

Monsieur Sylvain Dubé nous avise également que les arbres devant chez lui sont infestés de fourmis, il est donc décidé de valider auprès d'une firme spécialisée. Également, il mentionne qu'il faudrait débiter les démarches avec le MTQ pour les assises du pont.

POLITIQUE SPÉCIALE D'AIDE AUX EXPLOITANTS D'ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVÉ.

Madame Jolyane Houle lit la liste des matricules qui ont été acceptés par le comité de la politique spéciale. Madame Houle présente une nouvelle demande qui est non recevable étant donné son secteur d'activités. Monsieur Yvan Charest demande si les conseillers sont d'accord et un proposeur et un second.

Monsieur Michel Moreau propose et Monsieur Sylvain Dubé appuie.

DIVERS :

- 1) Service incendie : *Monsieur Claude Lachance lit le rapport mensuel du service incendie.*
- 2) Dosquet tout Horizon :
- 3) Maison des Jeunes :
- 4) Piste cyclable : *résolution pour le pont et points mentionnés ici-haut.*
- 5) Travaux route des Chalets : *Monsieur Charest explique que suite aux travaux faits par l'entrepreneur le changement du ponceau et le nettoyage du second, il s'appert que le deuxième est bouché à cause des racines d'arbres. Il faut donc parler avec le propriétaire car les travaux sont à ses frais.*
- 6) Politique d'aide spéciale COVID-19. : rés. 20-06-89-48
- 7) Fibre haute vitesse : *Monsieur Charest explique que la MRC sera desservie suivant la demande d'aide financière mais que pour l'instant nous avons peu de détails sur les endroits exacts.*

PÉRIODE DE QUESTIONS : Aucune

FERMETURE DE LA SÉANCE.

Monsieur Claude Lachance propose et Madame Carole Desharnais appuie.